



COMMUNE DE LE GREZ
1, Place de la Mairie
72140 LE GREZ
TEL: 02.43.20.10.49
Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu de la SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2019
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le sept Novembre à 20 h, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance : M LAUNAY
Ludovic

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
Votes Pour : 8
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Étaient présents :

COTTIN Martine PELLIER Céline
COTEL Aurélie HOOGHIEMSTRA Laëtitia
LAUNAY Ludovic ROUX Philippe
CHAUVEL Pascal CHAUVEAU Stéphane,

Étaient représentés :

Était absent excusé : ORY Patrick

Et démissionnaire :

LECHAT Jean-Louis

Le procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

- 1- Point sur les différents travaux
- 2- Organisation Noël, Repas des anciens, 11 Novembre
- 3- Point sur les taxes communales (taxes d'aménagement, taxe redevance assainissement...)
- 4- Echo du Grez
- 5- Proposition terrain pour élargissement voirie
- 6- Compte rendu des différentes réunions.
- 7- Divers.

1- Point sur les différents travaux

Salle des Fêtes : accès PMR, la fin des travaux est prévue mi-novembre 2019.

Eglise : fuite d'eau, problème de boîtier de sonnerie (Deux devis sont demandés)

Voirie Lande de Querte : Demande de devis Geomans pour la configuration de la voirie.

Chantier Les Champs Blancs : Vu la météo, les travaux sont suspendus.

Le Hangar : Le permis de construire va être déposé à l'ADS mi-novembre 2019

Voirie du lieudit « La Cheminée » : la configuration de celle-ci devra être revue, au vu de la nouvelle fréquence de passage des camions qui vont ramassés les œufs tous les deux jours.

2- Organisation Noël, Repas des anciens, 11 Novembre

11 Novembre 2019

Messe à 10 heures à Neuville en Charnie

– A Le GREZ 11 heures 45 : avec dépôt de gerbe ; suivi d'un vin d'honneur à la Salle Polyvalente.

Repas des Anciens le Dimanche 1 Décembre 2019

Le menu a été choisi par le conseil municipal.

L'animateur est choisi, La préparation se fera le samedi 30 Novembre 2019 vers 10 heures, il est rappelé aux membres que le repas est offert au couple des aînés si l'un des 2 à plus de 65 ans, que seuls les invités et les conjoints des conseillers ou conseillères paient leur repas.

La liste des personnes venant au repas devra être déposée en mairie au plus tard le Mercredi 20 décembre 2019

La distribution des invitations au repas sera assurée par les élus. (Liste de distribution et invitations sont remises aux élus ce jour)

Noël 2019

Le père Noël de l'an passé revient, l'animateur sera différent de celui du repas des anciens.

La distribution des invitations pour les enfants de LE GREZ sera assurée par les élus. (Liste de distribution et invitations sont remises aux élus ce jour)

La liste des enfants est fournie à Madame COTEL pour l'achat des jouets : il est rappelé que seuls les enfants nés entre 2008 et 2019 sont concernés. Le comité des fêtes participe à l'achat des jouets comme les années passées et sera invité à participer au spectacle.

Spectacle – Brioches et chocolat chaud –

Vœux 2020

Ils sont prévus le Vendredi 10 janvier 2020 à 19 heures 30.

3- Point sur les taxes communales (taxes d'aménagement, taxe redevance assainissement...)

Point déjà vu le 05/09/2019 en réunion de conseil municipal.

4- Echo du Grez

Céline PELLIER est en charge de l'élaboration de L'ECHO du Grez de Décembre 2019

5- Proposition terrain pour élargissement voirie

31/2019 Objet : Proposition d'achat du terrain de Mme ANDRIEUX (née SUHARD)

Vu la proposition de Mme ANDRIEUX de vendre à la commune le terrain de son père M SUHARD, la parcelle section A n° 407 d'une contenance de 2690 m² afin d'améliorer la Voirie VC n° 107.

Vu la configuration des lieux de la Lande de Querte, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, propose d'acheter le terrain à Mme ANDRIEUX née SUHARD pour un prix de 800 € net vendeur.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Mme Le Maire pour signer les actes nécessaires à cette acquisition.

6- Point sur les différentes réunions

Les comptes rendus des réunions de la 4CPS seront adressés par mail aux élus ou/et ils sont consultables en mairie sur simple demande. (Ou sur le site de la 4CPS : www.4cps.fr)

7- Divers.

Prime de fin d'année du personnel

La base nette de cette prime a été fixée à 655€ pour 2018. Après discussion sur une éventuelle augmentation de cette prime, le conseil municipal approuve une augmentation 13 euros. Par conséquent, la base nette de cette prime est fixée à 668 euros en 2019 pour une personne travaillant à temps complet, le tout prorata au temps de travail. Pour tous les employés en activités ; elle sera versée sur la paie de Novembre 2019.

Panneaux pour le lotissement

Un devis a été demandé pour faire deux panneaux pour la vente des parcelles du lotissement de « la Guèrenne »

32/2019 Objet : Révision du prix du mètre carré du Lotissement

Vu que depuis la création du lotissement, aucun terrain n'a été vendu au prix de 15 € le m². Après concertation sur le prix du mètre carré du lotissement, le Conseil Municipal décide : D'arrêter le prix à 10 € le m² a été.

Fermage de terres agricoles :

Le fermage de M ALLAINE sera diminué de la parcelle N° 1100 Section A, là où va être construit le hangar communal.

La séance s'est levée à 22 heures 30

Le Maire,

Martine COTTIN